



Le Havre de Surville



La voie verte



Photos © Ouest-France

Le Manoir des Fols

## Edito

La commune de La Haye sera, elle aussi, au coeur des commémorations du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement. Pour célébrer cet anniversaire de la Libération, la commission culturelle vous proposera son programme « Libert'Haye », une exposition consacrée aux enfants de la Résistance et les P'tits philosophes débattront de la guerre et de la paix.

Le Rialto s'associera à cette commémoration en projetant de nombreux films en lien avec cette thématique. Diverses cérémonies se dérouleront également sur des lieux de mémoire.

Comme chaque été, habitants et touristes pourront participer aux différentes animations culturelles, festives et sportives entre bocage et littoral. Un programme varié a été concocté autour duquel soleil et chaleur seront les bienvenus pour rendre ces vacances hayillonnaises agréables.

La saison estivale se terminera par la réception de nos amis allemands avec lesquels nous fêterons le 30<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage La Haye du Puits - Schwanstetten..

## Le mot du maire

La commune de La Haye est entrée dans sa quatrième année de commune nouvelle. C'est la dernière sous sa forme transitoire avant le renouvellement des conseils municipaux en 2020.

Cette année 2019 sera marquée par une pause au niveau des investissements structurants. Certains projets tels que la salle pluriculturelle et l'aménagement de la place du champ de foire vont connaître un report dans leur réalisation, d'une part pour permettre d'affiner chaque projet en lui-même et d'autre part pour tenir compte de contraintes budgétaires.

Au début de l'année 2019, a eu lieu le recensement de la population. Le résultat n'est pas encore connu. Il nous faut rester vigilants afin que notre commune reste attractive par sa qualité de vie et les animations qu'elle propose.

Je tenais à remercier les équipes administrative et technique de la collectivité pour le travail accompli au quotidien.

La période estivale approche à grands pas avec notamment les cérémonies du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement. A toutes et à tous, habitants et touristes, je souhaite un bel été.



Alain LECLERE

## sommaire

### En direct

02

Finances

Nouveau directeur des services

### Zoom sur

03

Service scolaire

Rentrée 2019

Le grand débat a eu lieu

### En bref

06

Travaux

### Vie associative

07

Cultiv'Haye

Le Rialto

### Point Infos

09

Des bacs à marée

Nettoyage du Havre de Surville

Lancement du cadastre solaire

### Divers

12

Agenda



### Le budget primitif 2019 a été adopté en avril 2019.

➔ **En section de fonctionnement,**  
les **recettes** s'élèvent à **5.132.229,00 euros** avec la reprise de l'excédent de fonctionnement antérieur et les **dépenses** à **3.803.895,00 euros**

➔ **En section d'investissement,**  
les **recettes** et **dépenses** s'équilibrent à **3.509.864,00 euros**

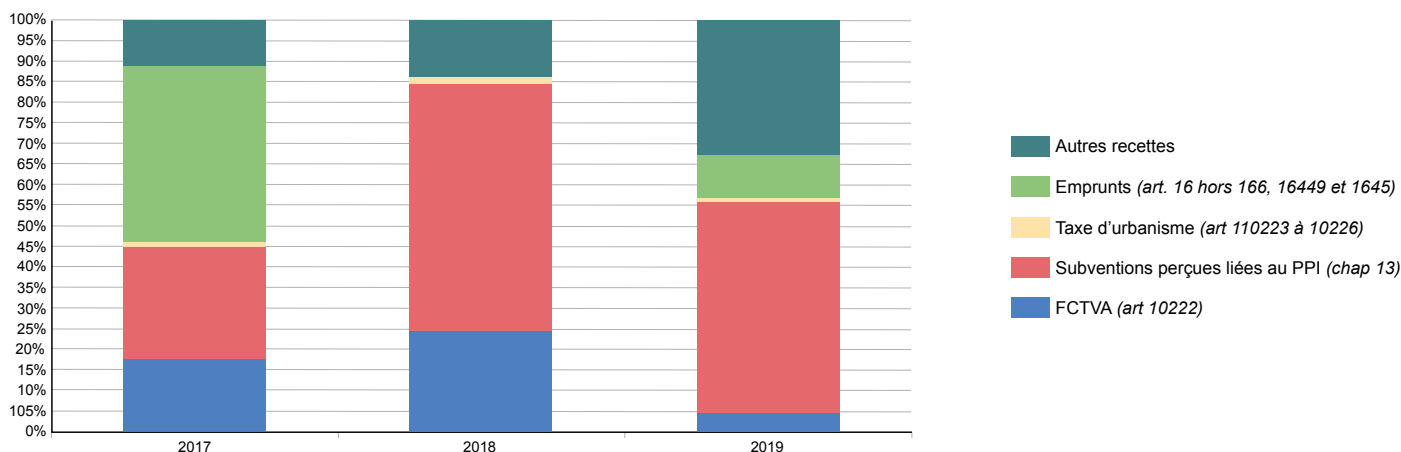
Pour 2018, la commune n'a pas contracté de nouvel emprunt. Au 31/12/2018, l'encours de la dette était de 2.377.625,05 euros soit 567,85 euros par habitant. (la population légale au 01/01/2019 de la HAYE est de 4.187 habitants). La moyenne de la strate était 770.00 euros

par habitant en 2017, les chiffres 2018 n'étant pas encore connus. L'endettement reste modéré mais il faut rester vigilants car les prochains investissements structurants nécessiteront un recours à l'emprunt pour une partie. En 2019, les prévisions d'emprunt sont de 282.000,00 euros.

En 2018, une part importante de FCTVA environ 290.000,00 euros a été encaissée et provient essentiellement de la TVA remboursée par l'Etat sur les travaux 2017 et 2018 ( rénovation de la mairie, épicerie solidaire etc...).

### Financement des dépenses d'équipement

Répartition des recettes d'investissement



**Sur le volet fonctionnement,** nous avons dégagé plus de recettes que nous n'avons réalisé de dépenses en 2018 soit environ 281.000,00 euros

Il faut rester vigilants sur l'évolution des dépenses de fonctionnement car nous ne sommes pas assurés de ne pas subir une baisse des dotations de l'Etat dans les années à venir en raison des évolutions des finances publiques du pays et d'une éventuelle baisse de la population de la commune. Suite au recensement de début 2019, nous aurons une réponse de l'INSEE dans le courant de l'année qui nous indiquera l'évolution de la population de la collectivité. C'est pourquoi, il faudra continuer d'investir pour rester attractifs et attirer de nouveaux foyers. C'est aussi une condition pour que nos écoles soient pérennes.

En 2018, les dotations de l'Etat représentent 38 % de nos recettes de fonctionnement et sont supérieures à nos recettes fiscales (32%) ce qui contraint légèrement notre autonomie financière.

**Le produit fiscal par habitant,** en 2017, était de 258.00 euros contre 439.00 euros pour la moyenne de la strate de population à laquelle notre collectivité appartient.

Les taux d'imposition pour la commune nouvelle ont été fixés en 2016 et vont être lissés sur 12 ans pour tenir compte des différences pratiquées par les communes historiques qui la composent.

#### Les taux votés depuis 2016 sont les suivants :

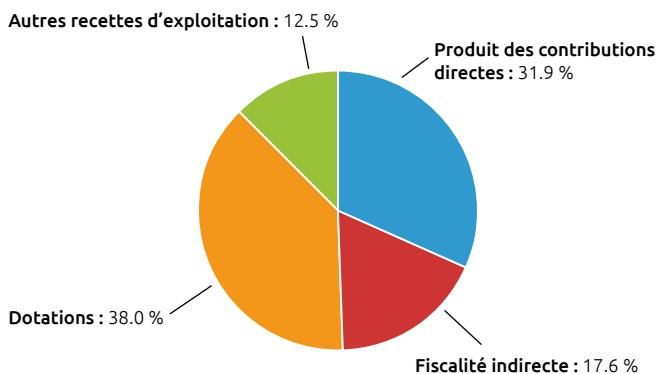
- Taxe habitation ➔ 10.71%
- Taxe foncière bâtie ➔ 18.61%
- Taxe foncière non bâtie ➔ 28.18 %

Nous devons maîtriser nos dépenses de fonctionnement en recherchant des sources d'économies. En effet, nos recettes fiscales restent d'un niveau relativement peu élevé mais nos dépenses de personnel (*chapitre 012*) représentent 52.26 % des dépenses totales de fonctionnement contre 48.77 % pour la moyenne de la strate. La différence peut s'expliquer pour partie par le fait que nous sommes une commune rurale étendue. Cela implique des déplacements des personnels techniques plus importants. Nous nous sommes engagés à maintenir pendant la période transitoire un niveau de service identique à celui des communes historiques (cimetière, permanence des mairies déléguées...).

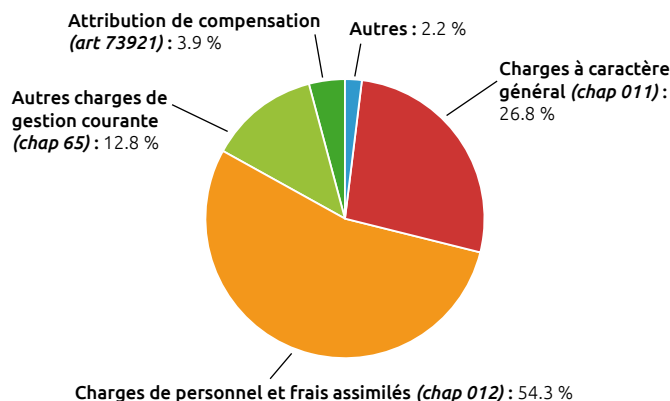
## Finances (suite)

L'objectif, pour les prochaines années, est de contenir et de ramener ce pourcentage à hauteur de 50% pour dégager des marges d'autofinancement plus importantes sans avoir à augmenter la fiscalité des ménages. L'autre piste d'amélioration des recettes de fonctionnement est d'augmenter les bases d'imposition fiscale soit en favorisant la construction de nouvelles habitations soit en les révisant et en intégrant les travaux d'amélioration des anciennes constructions.

### Recettes de fonctionnement dépendantes des dotations



### Dépenses de fonctionnement répartitions réelles



### Un PPI ambitieux à financer

Le PPI a été revu à la baisse pour 2019 afin d'affiner les projets d'investissement et de trouver les meilleurs financements possibles au niveau des subventions accordées par les différents partenaires.

Libellé chapitre	CA 2017	BP 2018	évol°	
OPE-1221 - BAT-MAIRIES DELEGUEES	3 312			
OP220 - EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	4 452			
OP122 - MAIRIE - SOLDE DES TRAVAUX				
OP125-1 - SALLE PLURICULTURELLE	100 000	1 870 000	546 485	
OP130-1 - PLACE DU CHAMP DE FOIRE	50 000	1 186 000	1 134 947	0
OP130 - PROGRAMME VOIRIES dont PAVE	104 471	50 000	50 000	
OP260 - TRAVAUX TRESORERIE (programme salle pluriculturelle)	0			
OP130-2 - ACHAT TERRAIN - SALLE PLURICULTURELLE MO - TRAVAUX	65 000	280 000	0	0
OP240 - AIRE DE STATIONNEMENT BUS verdun				
OP1222 - ARCHIVES COMMUNALES - SOLDE	165			
OP129 - BATIMENTS COMMUNAUX (tous types)	11 400	0	0	0
OP1211 - BATIMENTS Mise en accessibilité	41 500	97 490	66 800	0
OP125 - BATIMENTS SALLE BAUDREVILLE			10 000	290 000
OP121 - CINEMA				
OP140 - ECLAIRAGE PUBLIC	13 310	0	0	100 000
204 - EFFACEMENT DE RESEAUX	72 200	50 000	0	100 000
OP124 - EGLISE				
OP124 - EGLISE TRAVAUX URGENTS + DIAG + ppi eglises	9 600	20 000	20 000	50 000
OP161 - EQUIPEMENT ADMINISTRATIF	17 436	6 000	6 000	6 000
OP191 - EQUIPEMENT ASSOCIATIF	0	0	0	0

Libellé chapitre	CA 2017	BP 2018	évol°	
OP181 - EQUIPEMENT CULTUREL	6 580	0	0	0
OP155 - EQUIPEMENT ESPACES VERTS	7 000	0	0	0
OP171 - EQUIPEMENT SCOLAIRE	7 000	1 000	1 000	1 000
OP230 - EQUIPEMENT SECURITE				
OP150 - EQUIPEMENT TECHNIQUE	44 839	10 000	10 000	0
OP160 - ESPACES CINERAIRES	25 143	0	0	0
OP127 - EXTENSION MEDIATHEQUE		0	0	160 000
OP1212 - GITES DE BAUDREVILLE ET GLATIGNY	6 709	0		
OP270 - LOCAL TECHNIQUE SALLE SSLV	75 000	0		
OP1210 - LOGEMENTS LOUES (GLATIGNY MOBECQ BOLLEVILLE etc)	15 000	150 000	50 000	0
OP128 - MAM	0	225 000		
OP221 - POLE SOCIAL	2 700	0	0	150 000
OP130 - RUE DE LA CAVEE ET RUE DES RUETTES				
OP125 - SALLE DE JUDO - FENETRE	4 500	0		
OP130 - Sécurisation bourg de Bolleville				
OP250 - TERRAIN MULTISPORTS	115 000			
OP125 - TOITURE SALLES COMMUNALES	1 298			
OP123-1 - TRAVAUX ECOLES PUBLIQUES Travaux en régie	68 300	0	250 000	
OP1210 - TRAVAUX TOITURESS LOGEMENTS COMMUNAUX RAR	40 000	40 000	40 000	40 000
OP230-1 - VIDEOPROTECTION	60 000	80 000	73 716	
<b>Total dépenses programme</b>	<b>971 915</b>	<b>4 065 490</b>	<b>2 258 948</b>	<b>897 000</b>

## Frédéric Malhomme Nouveau directeur des services



« Pourriez-vous écrire quelques lignes sur vous pour le prochain bulletin municipal ? »

Telle fut la carte blanche qui m'a été confiée. Tel est le plaisir de coucher sur le papier quelques éléments de ma personne qui vous permettront d'appréhender votre obligé.

Diplômé en droit au début de ce siècle à une époque où le master s'appelait diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou d'études

approfondies (DEA), je suis quadragénaire depuis 3 ans, né à Compiègne en Picardie l'année de la grande canicule et des bons vins, je suis mayennais d'adoption et manchois de profession depuis le 14 janvier dernier. Je travaille en collaboration avec les élus locaux, à la direction des services, depuis une quinzaine d'années.

Ma vocation pour le service public, votre service public local, est une évidence à mes yeux. Je peux la rapprocher de la nécessaire préoccupation écologique et humaine qu'il importe de faire nôtre. Même si le service public est toujours davantage remis en cause par des intérêts très particuliers, dont l'opinion rappelée de manière lancinante devient une vérité pour la société, il n'en reste pas moins qu'œuvrer pour l'intérêt général, c'est œuvrer dans un ensemble de domaines totalement délaissés par le secteur économique, car non rentables.

Cet ensemble sous-tend et soutient la société. Il tisse du lien, quoi qu'on en dise. Défaire cela, c'est défaire notre société.

Quoi de plus noble et motivant que de mettre son énergie au bénéfice de l'intérêt général ?

Par exemple, que serait la France sans ces quelques services assurés par les Communes ? : les écoles (bâtiments et moyens de fonctionnement), les services périscolaires, la restauration scolaire, les voiries et les réseaux d'eau et d'assainissement, la distribution et la production d'eau potable, l'éclairage public, l'organisation des extensions urbaines qui permettent à chacune de trouver son habitat ou encore de développer les secteurs de l'économie locale, l'état civil qui permet à tous de fonder ses origines et son identité... ce ne sont là que quelques-uns des domaines de compétences absolument essentiels à la vie dans nos territoires. Que seraient nos collectivités sans l'entretien des espaces verts et des voiries assuré par les services techniques municipaux ? Que serait l'état des établissements recevant du public sans le travail, si mal considéré et pourtant essentiel, des agents d'entretien ? Sans ce liant que l'impôt rend possible, que serions-nous et que serait la société française ?

N'oublions pas que le service public, c'est aussi : la santé avec les hôpitaux, mais aussi la surveillance et la réglementation des produits de santé, la justice et les forces publiques qui garantissent les libertés fondamentales face à l'arbitraire de certains, la réalisation des grands établissements énergétiques ou

de distribution, mais aussi l'ensemble des organismes qui assurent ce qu'il est admis d'appeler aujourd'hui les « amortisseurs » sociaux face à un secteur économique de plus en plus astreint à la rentabilité immédiate ou de très court terme.

Je crois en ce service public, si souvent vilipendé d'être dispendieux et inefficace, mais aussi de recourir à une frange de salariés appelés « fonctionnaires » qui seraient par définition incompétente qui attendrait sa paie à longueur de mois sans autre activité que de se languir et d'ennuyer le citoyen au travers de procédures et autres formulaires administratifs.

Même si toute activité doit se remettre en cause, je peux assurer que d'encadrer, à longueur de vie, des personnes ayant ce type de comportement serait un enfer. Bien heureusement, cette caricature du fonctionnaire et du service public n'en reste pas moins une caricature dont l'objet essentiel vise à généraliser les comportements marginaux pour mieux les dénoncer.

Mon expérience du service public me permet d'affirmer que cette caricature existe dans nos territoires mais elle est minime, très minime. Mais ma petite expérience du secteur privé, dans l'industrie, me permet aussi de dire qu'il n'en est pas exempt, dans des proportions qui ne sont pas moindres. Il s'agit de mécanismes inhérents à l'organisation du travail.

En tant que cadres, notre devoir est de circonscrire ces comportements et comprendre pourquoi ils existent, car aucun salarié ne les adopte avec plaisir. Il s'agit souvent d'une stratégie de préservation de soi.

Enfin, je tiens à souligner qu'en presque trois mois de présence au sein des services de LA HAYE, j'éprouve un réel plaisir à encadrer les équipes communales. Ces premiers mois - bien bousculés par la découverte des grands projets communaux et la préparation budgétaire - m'ont permis de découvrir des agents bienveillants, compétents et dévoués, qui ne comptent par leur énergie dans le travail.

Je les salue et tiens à les mettre à l'honneur, car la constitution d'une Commune nouvelle n'est pas une sinécure. Ils y ont contribué et réussi à franchir la ligne d'arrivée avec vos élus. LA HAYE reste encore nouvelle sous bien des aspects et un travail de fond sur l'organisation générale reste à mener pour apporter une certaine fluidité et un meilleur confort au quotidien.

J'espère que ces quelques lignes vous ont permis de découvrir votre nouveau Directeur général des services, ses aspirations principales au travail et son sens des choses.

Pour conclure, je remercie le Maire et les élus de La Haye de m'avoir permis d'intégrer votre belle Commune nouvelle et de m'avoir confié la direction de services qui me motivent et me donnent envie de donner de ma personne. J'espère avoir l'occasion, dans les semaines prochaines, de sortir au sens strict de la Mairie et de découvrir et m'approprier notre beau territoire.



# ZOOM SUR...

## Ecoles

### Le service scolaire



Ecole Le Chat Perché



Ecole Françoise Dolto

#### Le service scolaire de la Commune de LA HAYE compte 18 agents :

- 4 agents à l'école DOLTO, correspondant à 2,5 équivalent temps plein,
- 13 agents à l'école LE CHAT PERCHE, correspondant à 8,6 équivalent temps plein,
- 1 agent administratif, responsable du service.

Pour permettre le bon fonctionnement des 2 écoles, indépendamment des différents grades que détiennent les agents, leurs missions sont variées :

➔ **ATSEM** (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) : chaque classe maternelle bénéficie d'un agent faisant fonctions d'ATSEM sur l'ensemble de la journée de classe.

#### ➔ Adjointes d'animation :

- des garderies périscolaires : 3 agents interviennent le matin, 3 agents le soir, 9 agents le vendredi après-midi.
- de la pause méridienne : 10 agents encadrent les enfants sur le temps de midi, avant ou après le repas.
- des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Sur ces temps, 7 agents communaux sont mis à disposition de la Communauté de Communes pour la préparation et l'animation de ces activités.

#### ➔ Agents de restauration :

- 1 agent participe à la confection des repas, au collège,
- 2 agents assurent le transport des repas, la mise en place du service,
- 12 agents accompagnent les enfants sur le temps de repas,
- 5 agents assurent la remise en état des locaux de restauration après les repas.

#### ➔ Agents d'entretien des locaux :

- 9 agents assurent l'entretien journalier de l'ensemble des locaux des 2 sites scolaires et périscolaires, ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires.

➔ **Agents en charge du pointage des commandes de repas**, des effectifs de garderie, et de la préparation de la facturation correspondante.

La particularité du temps de travail des agents d'un service scolaire et périscolaire tient à l'annualisation en fonction du calendrier scolaire : pour exemple, un agent à temps complet travaille en moyenne 43 h par semaine d'école.

**D'importants travaux ont été réalisés en 2018**, afin de répondre aux obligations réglementaires d'accessibilité et de sécurité incendie : nouveaux blocs sanitaires, rampes d'accès aux classes, mise aux normes des portes pour les personnes à mobilité réduite, guidages aux sols pour personnes malvoyantes,...

## Rentrée 2019 : lundi 2 septembre

Pour cette rentrée, l'organisation du temps scolaire pour les 2 écoles publiques communales est maintenue sur 4 jours et demi.



### Ecole Françoise DOLTO

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h20 - 8h50 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h50 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h50 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h50 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h50 GARDERIE périscolaire
9h00 - 12h00 CLASSE (accueil à partir de 8h50)	9h00 - 12h00 CLASSE (accueil à partir de 8h50)	9h00 - 12h00 CLASSE (accueil à partir de 8h50)	9h00 - 12h00 CLASSE (accueil à partir de 8h50)	9h00 - 12h00 CLASSE (accueil à partir de 8h50)
12h00 - 13h50 RESTAURATION scolaire / pause méridienne	12h00 - 13h50 RESTAURATION scolaire / pause méridienne	12h00 - 12h45 RESTAURATION GARDERIE périscolaire	12h00 - 13h50 RESTAURATION scolaire / pause méridienne	12h00 - 13h50 RESTAURATION scolaire / pause méridienne
14h00 - 17h00 CLASSE (accueil à partir de 13h50)	14h00 - 16h00 CLASSE (accueil à partir de 13h50)  16h00 - 17h00 NAP (*)	Ou possibilité de transport pour rejoindre RESTAURATION puis garderie de l'école Le Chat Perché (de 12h à 13h) puis 13h00 - 18h00 Centre de Loisirs Sans Hébergement	14h00 - 16h00 CLASSE (accueil à partir de 13h50)  16h00 - 17h00 NAP (*)	14h00 - 16h00 CLASSE (accueil à partir de 13h50)  16h00 - 17h00 NAP (*)
17h00 - 19h00 GARDERIE périscolaire	17h00 - 19h00 GARDERIE périscolaire		17h00 - 19h00 GARDERIE périscolaire	17h00 - 19h00 GARDERIE périscolaire

### Ecole Le Chat Perché

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h20 - 8h20 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h20 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h20 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h20 GARDERIE périscolaire	7h20 - 8h50 GARDERIE périscolaire
8h30 - 11h45 CLASSE (accueil à partir de 8h20)	8h30 - 11h45 CLASSE (accueil à partir de 8h20)	8h30 - 11h30 CLASSE (accueil à partir de 8h20)	8h30 - 11h45 CLASSE (accueil à partir de 8h20)	8h30 - 11h45 CLASSE (accueil à partir de 8h20)
11h45 - 13h05 RESTAURATION scolaire / pause méridienne	11h45 - 13h05 RESTAURATION scolaire / pause méridienne	11h30 - 13h00 RESTAURATION GARDERIE périscolaire	11h45 - 13h05 RESTAURATION scolaire / pause méridienne	11h45 - 13h05 RESTAURATION scolaire / pause méridienne
13h15 - 15h15 CLASSE (accueil à partir de 13h05)	13h15 - 15h15 CLASSE (accueil à partir de 13h05)	13h00 - 18h00 Centre de Loisirs Sans Hébergement	13h15 - 15h15 CLASSE (accueil à partir de 13h05)	13h15 - 15h15 CLASSE (accueil à partir de 13h05)
15h15 - 16h30 NAP (*)	15h15 - 16h30 NAP (*)		15h15 - 16h30 NAP (*)	15h15 - 16h30 GARDERIE gratuite
16h30 - 18h30 GARDERIE périscolaire	16h30 - 18h30 GARDERIE périscolaire		16h30 - 18h30 GARDERIE périscolaire	16h30 - 18h30 GARDERIE périscolaire

NAP (\*) : Nouvelles Activités Périscolaires

# ZOOM SUR...

## Le grand débat a eu lieu...



L'organisation de ce Grand Débat a été décidée par les élus et les présidents de commissions afin de donner la parole aux habitants de La Haye, de leur permettre d'apporter des propositions sur les quatre thématiques proposées par l'État.



### Démocratie et citoyenneté

Le vote devrait être obligatoire car c'est un acquis important. Les femmes ne l'ont eu qu'en 1945 !

Il pourrait être organisé en semaine, sur le lieu et le temps de travail.

Le vote blanc devrait être pris en compte mais que fait-on le jour où ce vote requiert la majorité ?

L'abstention est montée progressivement parce que les politiques ont promis « monts et merveilles » mais que la sortie du tunnel n'apparaît toujours pas.

Il est souhaité davantage de proportionnelle.

Nombreux sont ceux qui ressentent un fossé entre l' élu et le citoyen. L' élu doit redonner confiance. Il pourrait organiser des réunions avec les habitants pour entendre leurs interrogations, leurs problèmes.

Il serait nécessaire de repenser les fonctions de chaque élu pour plus d'efficacité et de réduire le nombre de parlementaires.

Pour des sujets importants, le recours au référendum serait une bonne chose, tant au niveau national qu'au niveau local.

### Organisation de l'État et des Services Publics

La simplification administrative promise est attendue. Certaines démarches administratives n'aboutissent pas dans des délais normaux du fait de la diminution du nombre de fonctionnaires.

Dans les territoires ruraux, les habitants déplorent la disparition des médecins, des services publics comme

la Poste, les permanences de la CAF d'où l'obligation d'utiliser un véhicule.

Néanmoins, face à la disparition des commerces de proximité : épiceries, boulangeries, ne sommes-nous pas un peu responsables ? Faisons-nous l'effort d'aller vers ces services plutôt que de nous rendre au supermarché ?

### Fiscalité et dépenses publiques

Il est vrai que la population paie des impôts, parfois trop à ses yeux. L'impôt peut être considéré comme injuste et mal redistribué mais il permet aux Français de profiter de facilités qui n'existent pas ailleurs (ex : la sécurité sociale).

On doit se questionner : comment l'impôt permet-il d'améliorer mon cadre de vie ?

Il serait intéressant de communiquer aux citoyens le montant d'un séjour d'une semaine à l'hôpital, le coût d'un élève scolarisé en collège afin qu'ils aient une idée de l'utilisation des impôts payés.

En fait, le problème n'est pas de payer de l'impôt mais il faut faire en sorte que les grandes firmes internationales paient leur contribution.

Tout le monde devrait payer de l'impôt, ne serait-ce qu'une faible somme.

Le rétablissement de l'ISF est souhaité ainsi qu'une baisse de la TVA sur les produits de première nécessité. Une TVA plus relative en fonction du niveau de vie serait la bien venue.

### Transition écologique

Tout le monde souhaite la transition écologique mais chacun ne se remet pas vraiment en question.

Le citoyen doit prendre conscience que son rôle est important et qu'il a une part active à jouer (accepter qu'avec le zéro phyto, il y ait quelques brins d'herbe dans sa rue).

Nous avons la chance d'avoir un mix énergétique et de pouvoir, sans éliminer le nucléaire, développer l'hydrogène, l'éolien sur terre et en mer, le voltaïque. De plus, la production d'énergie doit être fonction de nos besoins.

Il est urgent d'inculquer des notions de déconsommation, de revoir notre comportement individuel : limiter le tout électrique, les trotinettes, over-board, tablettes, smartphones... Mais, il faut plutôt apprendre à maîtriser ces objets que penser faire un retour en arrière impossible !

## Travaux



**Les gîtes communaux de Baudreville et de Glatigny, labellisés « Gîtes de France », ont bénéficié de travaux de rénovation.**



**La commune déléguée de Baudreville** possède deux gîtes qui ont été aménagés dans les locaux de l'ancienne école.

Le grand gîte, qui a subi des travaux de rénovation, peut accueillir neuf personnes.

Une cuisine aménagée a été installée et le mobilier du séjour a été remplacé, apportant une touche de modernité. Les murs ont été repeints aux tons clairs.

Le carrelage a été refait également.



**La commune déléguée de Glatigny** possède aussi deux gîtes, aménagés dans l'ancien presbytère. Des travaux de peinture ont été réalisés afin d'assurer l'entretien. La literie sera remplacée prochainement.



Une connexion WIFI permet l'utilisation d'internet dans tous ces gîtes.



## Eclairage public



Le remplacement de 380 points lumineux a été effectué dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public pour réduire la facture de consommation d'électricité. Les économies réalisées se situent entre 20 000 et 25 000 euros.

**En dehors des points lumineux assurant une mission de sécurité routière et qui fonctionnent toute la nuit avec une puissance réduite, l'éclairage nocturne est éteint de 23h00 à 6h00.** Il est donc demandé aux riverains et aux usagers des voies communales de faire preuve de compréhension.

**Des travaux de rénovation** ont aussi eu lieu dans les logements communaux de Mobecq avant de les proposer à la location.



## Cultiv'Haye...

### Le saviez-vous ?

Si la médiathèque vous a proposé des animations sur le thème de « *La vache* » en mars, c'est parce qu'elle a eu le grand plaisir de parrainer avec la bibliothèque départementale de la Manche l'auteur/conteur **Jérôme AUBINEAU** lors de sa résidence d'artiste à Regnéville sur mer.

**Notre rôle :** aider Jérôme à collecter des informations, des témoignages sur le monde agricole et plus particulièrement autour de l'élevage bovin pour la création de son prochain spectacle (qu'il reviendra nous présenter en avant-première, on espère !).



### Commedia dell'arte pour tous !

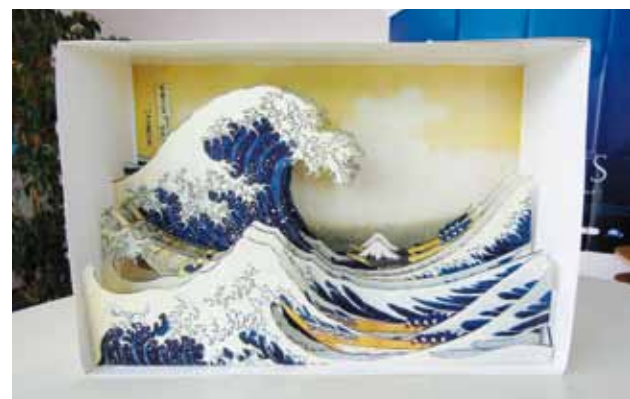
Toutes les classes élémentaires du Chat perché, les enfants des Centres de loisirs de La Haye et Périers ont pu bénéficier d'une initiation à la Commedia dell'arte, cette forme de théâtre populaire italien.

Les énergiques membres de la troupe Le Théâtre ont permis aux enfants de faire connaissance avec les personnages de la commedia : Les *Zannis* et autre *Pantalone* ont déclenché des cascades de rire et gonflé les jeunes spectateurs et acteurs de bonne humeur pour la journée !

Quelques jours plus tard, la troupe revenait à La Haye pour animer le grand défilé de carnaval avec leur spectacle « *Le voyage des comédiens* ».

### Tous à l'eau

Au printemps, vous avez pu surfer entre une double exposition Sculpture/photographie, un atelier Brico « *La grande vague de Kanagawa* », un spectacle « *Mission H2O* », des moments d'échange et de réflexion avec L'atelier des p'tits philosophes et le ciné-rencontre avec Erik FRETTEL autour du docu-comédie « *Heula ! ça chauffe !* » et une balade sous-marine avec Le fabuleux film « *Océans* » de Jacques PERRIN projeté au cinéma Le Rialto.





## Le Rialto

Quelques chiffres pour parler du cinéma de La Haye dont les comptes s'équilibrent sur les deux derniers exercices.

L'association Ciné-Rialto n'a pas vocation à thésauriser. Elle doit néanmoins, veiller à ses finances. La fréquentation du cinéma étant aléatoire, sorties des films, météo... Ciné-Rialto cherche constamment de nouveaux partenaires : médiathèque, *Cultiv'Haye*, écoles, collèges, communes, sponsors privés...

La commune de La Haye, consciente du rôle culturel de son cinéma, remercie toute l'équipe de l'association pour son engagement et la félicite de savoir tirer le meilleur de ce bel outil.

**41**  
bénévoles

**1,31**  
emploi

**2083**  
Scolaires

*Le Rialto*

**72 780 €**  
CA

**15 161**  
entrées

**231**  
films



**566** entrées



**412** entrées



**514** entrées

### Exemple de ciné-débat

A l'initiative des élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Etenclin, un débat était proposé sur les crises écologiques, économiques et sociales à l'issue de la projection du documentaire « *Demain* » de Cyril DION.

Petit bémol : peu d'adultes présents pour saluer la démarches de nos jeunes.



### Ciné bébé



Une séance spécialement prévue pour les tout petits de trois ans, un dimanche matin par mois à 10h30 et deux dimanches pendant les congés scolaires. Il s'agit de trois ou quatre petits films d'animation. La séance dure le plus souvent 45 mn au maximum.

**Tarif 2,50 € pour l'enfant**

## Nouveaux personnels

### Rudy L'ORPHELIN



Rudy L'ORPHELIN a rejoint les services de la mairie en tant que responsable des marchés publics le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Issu d'une formation supérieure en droit public, il était auparavant en poste à l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN). Ses missions concernent l'élaboration, la passation et le suivi des marchés publics de la commune ainsi que le conseil juridique.

### Audrey LEPOTIER



Une jeune femme, peintre en bâtiment, a pris ses fonctions au sein de l'équipe technique le 1<sup>er</sup> décembre dernier. C'est lors d'un stage sur les métiers du bâtiment qu'Audrey LEPOTIER a eu un coup de coeur pour la réfection et l'embellissement d'intérieurs et qu'elle s'est spécialisée en peinture et revêtements de sol. Après six années en entreprises privées, elle a intégré notre collectivité et a déjà

montré ses compétences sur des chantiers comme la médiathèque, les écoles et le logement de Mobecq.

## Course cycliste



Dimanche 24 Mars a eu lieu le Prix de la ville de La Haye.

## Des bacs à marée

Des bacs à marée ont été confectionnés et installés par les services techniques à proximité des accès aux plages des trois communes littorales.



## Nettoyage du Havre de Surville



Le nettoyage du havre a eu lieu les 27 et 28 mars 2019, dans le cadre du mois des havres.



**100 personnes** ont participé dont 48 élèves du collège Etenclin pour lesquels une demi-journée de sensibilisation a été organisée.



**1 tonne de déchets** a été collectée, essentiellement d'origine plastique

Ces journées ont associé un large éventail de partenaires, tous impliqués dans la gestion des milieux naturels et des déchets.

## Concours d'animaux de boucherie

Didier GOSSELIN et Pierre PITREY ont organisé les deux concours de boucherie de La Haye. Les concours de Noël et de Pâques se sont déroulés respectivement les 28 novembre 2018 et le 27 mars 2019.

Les 40 gros bovins, 13 veaux et 99 ovins présents ont été départagés par le jury composé d'éleveurs et d'anciens bouchers.

Au concours de Noël 2018, un animal du canton, appartenant au GAEC Gosselin, a été acheté par le carrefour Market haytillon. En 2019, la boucherie Martinel a acheté des agneaux appartenant aux frères Cuquemelle pour les fêtes pascales. Rendez-vous est donné aux éleveurs et aux acheteurs le 27 novembre prochain.



## Aux nouveaux habitants

*Bienvenue à La Haye !*

Vous êtes invité(e) à venir vous présenter en mairie afin de fournir vos coordonnées. Vous pourrez aussi vous inscrire sur la liste électorale. On vous demandera un titre d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de résidence datant de moins de trois mois.



### RAPPEL

## Voisins vigilants

**Le voisin vigilant,**  
il veille mais ne surveille pas.



### Devenez voisin vigilant

- 1 – Je me rends sur le site : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)
- 2 – Je saisis mon adresse postale et mon courriel
- 3 – Je reçois un autocollant et des invitations à distribuer à mes voisins
- 4 – Je suis alerté par mes voisins ou la municipalité dès qu'un événement se produit

## Lancement du cadastre solaire

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de transition énergétique, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a souhaité réaliser un cadastre solaire pour encourager le développement des énergies renouvelables sur son territoire. Ce cadastre a, pour moitié, été financé par le SDEM 50. La COCM est le premier EPCI du département à proposer à ses habitants un cadastre solaire opérationnel.

### Qu'est-ce qu'un cadastre solaire ?

C'est une cartographie à très grande échelle du potentiel solaire d'un territoire. Cet outil permet aux habitants et aux professionnels (entreprises, exploitations agricoles, industriels ...) de la COCM de simuler rapidement et de manière ludique le potentiel solaire de leurs toitures. Il renseigne également sur les aides disponibles.

### Infos pratiques

<https://cocm.insunwetrust.solar/>,

sur le site internet de la communauté de communes dans la rubrique « au quotidien » et au numéro de téléphone suivant : **02 33 45 50 50**.

## Déclarations de manifestations festives ou culturelles

**Les actes terroristes rendent nécessaire une vigilance accrue sur les dispositifs de sécurité mis en place à l'occasion de manifestations organisées dans les communes.**

La responsabilité de la sécurité d'un événement relève des organisateurs : associations, particuliers ou collectivités. Le niveau d'information des services de l'État varie en fonction de l'affluence attendue sur la manifestation.

➔ **Moins de 500 personnes** : fiche de liaison à déposer en mairie au moins un mois avant le début de l'événement.

➔ **Entre 500 et 4999 personnes** : déclaration en mairie et en Préfecture (ou Sous-Préfecture) au moins deux mois avant le début de l'événement.

➔ **Plus de 5000 personnes** : dépôt d'un dossier de sécurité auprès de la mairie et de la Préfecture (ou Sous-Préfecture) trois mois avant le début de l'événement.



# DIVERS

## AGENDA...

### JUIN

#### Jeudi 6

Cérémonie au Monument aux Morts, en présence de Ellan Levitsky, à 14h30, à Bolleville

#### Dimanche 9

Chorales « Entre la Douve et l'Ay » et « Soupape », à 18h, en l'église de La Haye du Puits

#### Samedi 22

Fête de la musique, à La Haye du Puits - Parking rue des Aubépines

Chorale des enfants, à 18h

Concerts, à partir de 19h, (Strange O'Clock / Jack Fergus / Berlioz 49) Restauration sur place

#### Samedi 29

Sortie à Letrioux-Paimpol, Comité des Loisirs de Montgardon

### JUILLET

#### Mercredi 3

Les P'tits philosophes, à la médiathèque, à La Haye du Puits

#### Samedi 6

Festival « Notes en folie », à Bolleville

#### Samedi 13

Repas sous tente, 12h30, à St Rémy des Landes

Concerts, à partir de 19h, (Chadé / Butternut / Big Walter) - Parking rue des Aubépines

Retraite aux flambeaux, à 22h30  
Feu d'artifice, à La Haye du Puits

#### Dimanche 14

Méchoui de la Détente Valoisienne, à St Symphorien le Valois

#### Dimanche 21

Méchoui du Comité des Loisirs, à Montgardon

#### Jeudi 25 et vendredi 26

Son et lumière, au Manoir des Fols, à Baudreville

#### Mardi 30

Don du sang, de 15h à 19h, à St Symphorien le Valois

### AOÛT

#### Samedi 10

Gigot - Frites, à partir de 19h, à Glatigny

#### Jeudi 15

Concours de pétanque, à St Rémy des Landes

#### Jeudi 22

Comice agricole

#### Dimanche 25

Braderie, à La Haye du Puits

Méchoui de la Société de Chasse, à Montgardon

#### Samedi 31

Forum des associations, à La Haye du Puits  
30<sup>ième</sup> anniversaire du Jumelage avec Schwanstetten

### SEPTEMBRE

#### Lundi 2

Rentrée des classes

#### Dimanche 22

Randonnée de la Détente

Valoisienne, à St Symphorien le Valois

### OCTOBRE

#### Samedi 5

Repas de la Détente Valoisienne, à St Symphorien le Valois

#### Samedi 5 et Dimanche 6

Tournoi de fléchettes de XCS DARTS ASSOCIATION, à la salle de Montgardon

#### Dimanche 13

Repas des Anciens de La Haye du Puits, Bolleville et Mobecq, à la salle de St Symphorien le Valois

#### Samedi 19

Repas du Comité des Loisirs, de St Rémy des Landes

### NOVEMBRE

#### Samedi 16

Repas dansant, à Montgardon

#### Mercredi 27

Concours d'animaux de boucherie, à La Haye du Puits

### A LA MÉDIATHÈQUE

#### Jusqu'au 21 juin

Exposition de Nicole Flambard

#### Du 24 juin au 6 juillet

Exposition : « Les enfants de la Résistance » avec jeux-concours

#### Du 10 au 21 juillet

« Partir en livre », spécial « Bande dessinée »

#### Du 10 juillet au 31 août

Exposition de l'« Atelier Collage »

#### Du 10 août au 8 septembre

Exposition : « Sculpture « Métal »

**Vous souhaitez annoncer un événement à faire paraître dans notre prochain bulletin semestriel, contactez-nous : [communication@la-haye.fr](mailto:communication@la-haye.fr) ou 02.33.76.50.30.**



Maire de La Haye : Alain LECLERE  
Commission Communication : BROCHARD Michèle, BROCHARD Sylvie, DESJARDIN Jean-Pierre, FREMOND Séverine, HUET Martine, JORET François, LAJOYE Jean-Louis, LE BERRE Lionel, MORIN Jean, PHILIPPE Carole, RUET Séverine, SUAREZ Guillaume, TOUTEL Margaux.  
Conception / Mise en page / Impression : Imprimerie LE RÉVÉREND Valognes  
Coordonnées : Mairie de La Haye - Place Patton - BP 51 50250 LA HAYE Tél accueil : 02.33.76.50.30 - Fax 02.33.76.50.39 / Mail : [contact@la-haye.fr](mailto:contact@la-haye.fr) / Site internet : [www.la-haye.fr](http://www.la-haye.fr)